



Le Président Norvégien de l'Agence des rayonnements proteste contre la réglementation de l'Union Européenne concernant les IRM.

par [Codie Leonsch Hartwig](#) 24 Septembre, 2007

Tous les États membres sont concernés par la directive 2004/40/EC de l'EU sur les IRM.

Le Professeur Dag Rune Olsen, un scientifique norvégien, a déclaré lors de [la Conférence Européenne sur le Cancer](#) (ECCO) que la réglementation issue de la directive de l'EU applicable à tous les États Membres pourrait efficacement stopper l'utilisation de l'Imagerie par Résonance Magnétique (IRM), qui est un outil important dans le diagnostic du cancer, son traitement, et la recherche [les agents physiques (Champs ElectroMagnétiques) 2004/40/EC].

Le Professeur Dag Rune Olsen a dit à l'ECC : "Puisque la directive fixe les limites à l'exposition de la radiation électromagnétique professionnelle, cela signifiera que n'importe qui utilisant ou se déplaçant près de l'équipement IRM ne respectera plus les normes, de ce fait cela permettra de poursuivre les employeurs.

Même ceux qui assurent la maintenance ou qui entretiennent les équipements peuvent être aussi affectés."

Le Professeur Olsen qui travaille dans la thérapie radiologique expérimentale à l'hôpital norvégien des rayonnements d'Oslo est le Président du comité de physique de la société européenne pour la radiologie et l'oncologie thérapeutique.

Les Anglais qui étudient contradictoirement l'exposition aux Champs ElectroMagnétiques (CEM) des opérateurs des IRM ont édité dans la revue "Health and Safety Executive" (HSE) en juin 2007 une étude effectuée par le professeur Stuart Crozier de l'université de Brisbane en Australie. L'étude qui a été révélatrice a constaté que n'importe qui se tenant à environ un mètre d'un module de balayage d'IRM en service était hors des limites d'exposition établies dans la directive de l'EU.

La Commission de l'EU a reconnu l'exactitude de l'étude d' HSE et a déclaré qu'elle examinera le rapport d'HSE ainsi qu'une étude commissionnée, dont la publication est prévue en octobre 2007, afin de proposer et de décider si des amendements à la directive ou si une prolongation de période d'exécution sont possibles.

"mais il se peut que cela soit trop tardif," a dit le Pr Olsen. La Slovaquie a déjà mis en application la directive, parce qu'elle est fondée sur l'hypothèse que les limites qu'elle fixe n'auraient aucun effet sur l'interdiction de l'utilisation des IRM. Globalement cela semblerait signifier qu'il sera maintenant illégal d'effectuer des examens avec des IRM dans les pays de l'EU."

Le récent sondage d'opinion de [l'Eurobaromètre \(reportage vidéo d'EHS TV News\)](#) a démontré que la plupart des citoyens de l'Union Européenne pensent qu'ils sont insuffisamment protégés par les réglementations contre les risques sanitaires potentiels générés par les rayonnements des Champs ElectroMagnétiques, comme ceux liés aux examens par IRM.

Plus des deux tiers des personnes interviewées indiquent qu'elles ne sont pas satisfaites de l'information qu'elles reçoivent sur les effets des Champs ElectroMagnétiques, et un tiers a indiqué n'avoir pas été informé du tout.

Le Professeur Olsen précise que l'utilisation des IRM peut mener à moins d'exposition au rayonnement plutôt qu'à plus. "L'imagerie médicale par IRM a certainement contribué de façon importante à réduire l'exposition aux radiations ionisantes par exemple dans les examens, etc . . . si le public était au courant de cela, je suis sûr qu'il souhaiterait vivement que les examens par IRM reçoivent l'autorisation de continuer. La valeur supplémentaire que les IRM représente au diagnostic médical a été énorme," a déclaré le Pr Olsen.

Il a conclu en disant : "Nous devons définir une politique qui devrait être basée sur la science saine, et à ma connaissance il n'y a aucune évidence scientifique des effets de santé défavorables à long terme de l'exposition à la charge statique ou aux champs magnétiques de fluctuation qui sont généralement trouvés pendant les examens par IRM. Des décisions précipitées sans appui scientifique ne pourront éviter dans ce cas-ci un impact grave sur la nécessité d'un diagnostic médical probant."

Actuellement huit millions d'examens de patients par IRM sont effectués par an en Europe. La directive doit être mise en application en Europe en avril 2008.

Mary Rice, ["la directive européenne stoppera l'utilisation des examens IRM : le diagnostic et le traitement deS cancer en souffrissant,"](#) ECCO -- la Conférence Européenne sur le Cancer